## Informations de base

## 2021/0380(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Modification de certains règlements en ce qui concerne l'établissement et le fonctionnement du point d'accès unique européen

## Subject

2.50 Libre circulation des capitaux

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

 $2.50.08 \ Services \ financiers, information \ financière \ et \ contrôle \ des \ comptes$ 

## Priorités législatives

Déclaration commune 2021 Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24 Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/0380(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/07832